POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Maskoutains Nord-Est

POSTES EN ÉLECTIONS

Avec le changement réglementaire survenu en 2023, il n'y a plus de postes territoriaux et de postes « autres productions végétales ou animales ».
Le conseil d'administration est composé de 19 administrateurs.
Les membres ont choisi de désigner 11 administrateurs élus, 1 poste électif pour les représentants des fermes de proximité et 5 représentants des principales spécialités sur le territoire (**Grains; Porcs; Lait; Bovins et Aéricoles**). La Relève et les Agricultrices désignent également des représentants.

Le mandat des administrateurs est d'une durée de deux ans et peut être reconduit.

Voici les postes en élections cette année, avec le nom de la personne qui termine ce mandat.

À souligner qu'à la suite de l'assemblée générale, les administrateurs se désignent un président, un 1er vice-président et un 2e vice-président parmi les membres du conseil d'administration.

2
- Cindy Beaudry, de Saint-Valérien

4
- Audrey Bélanger, de Saint-Valérien

6
- Mario Dupont, de Saint-Liboire
    - Il a choisi de ne pas se représenter

8
- Fernand Giard, de Saint-Hugues

10
- Pascal Bernier, de Saint-Marcel-de-Richelieu

11
- Poste vacant
    - Durée 1 an